

Bilan Téléthon

Malgré la météo capricieuse, la commune était une fois de plus, au rendez-vous pour cette nouvelle édition du Téléthon 2023. **Au total, ce sont 3 660 € qui ont été collectés** grâce à la participation des associations Atlas, Tir de la Concorde, Flo & Co, FC Vallée de la Suippe, l'Association de Musique, les APE Maternelle, Collègue et l'UNC. Sans oublier les élus et les enfants du CME qui ont vendu de nombreux gâteaux lors de cette journée. **Au nom du Téléthon, un grand merci à vous et à tous les participants !**



Cérémonie des Vœux 2024

Comme annoncé dans la Lettre Mensuelle du mois de Novembre, la **cérémonie des Vœux 2024** aura lieu le **mardi 9 janvier 2024 à 18h30** à la **salle Michel Prévotau** et sera ouverte à la population.



Dominique Leclère,
les Adjointes, les Conseillers Municipaux,
le Conseil Municipal des Enfants et le Personnel
vous souhaitent
DE JOYEUSES FÊTES !



État civil

NAISSANCES

Rhiley DURAND, le 15 novembre 2023 à Reims,
Mathilde MALLET, le 29 novembre 2023 à Bazancourt.

MARIAGES

Sandrine CHAINGY et Ghislain AUBERT, le 2 décembre 2023,
Séverine CAVROT et Thomas BOITELLE, le 9 décembre 2023.

* Recensement militaire

Il est rappelé aux jeunes filles et aux jeunes hommes nés en décembre 2007, qu'ils doivent venir se faire recenser à la Mairie à la date de leur 16^{ème} anniversaire munis de leur livret de famille et de leur carte nationale d'identité en cours de validité.

Directeur de publication // Dominique LECLÈRE
Responsable communication // Agathe PETIT
Date de parution : décembre 2023

Crédits : Adobe Stock, Damien DEVERRE, Savart Paysage
et la section photo du FJEP.
Tirage // 1 100 exemplaires

Mairie de Bazancourt
Place de la Mairie - 51110 BAZANCOURT
03.26.91.10.00 - accueil@bazancourt.fr
www.bazancourt.fr

Rejoignez-nous sur :
Commune de Bazancourt

Et sur l'application
IntraMuros
en scannant ce QR Code



DÉC 2023
N° 357

La lettre mensuelle

DE BAZANCOURT

Le mot du Maire

Le 10 décembre dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal. La semaine suivante, le 15 décembre, ce même conseil a élu son nouveau Maire. J'assume désormais cette fonction qui m'honore et qui m'engage. La proximité des Élus, Maire, Adjointes et Conseillers Municipaux constitue un atout majeur pour maintenir le lien et l'écoute. Il est primordial dans la fonction de l'élu d'être attentif aux préoccupations des habitants. La porte du bureau du Maire sera toujours ouverte.

Malgré les conditions climatiques très pluvieuses, vous avez répondu présents aux actions du Téléthon. L'élan de générosité pour les grandes causes montre qu'il est possible de se mobiliser pour faire avancer la recherche. Je remercie les donateurs ainsi que les bénévoles pour leur implication.

Autre temps fort du mois de décembre, le marché de Noël, où le temps d'une journée, la magie a opéré sur les petits comme sur les grands, grâce aux différentes animations et spectacles. Pour beaucoup Noël c'est le souvenir de l'enfance avec ces traditions familiales, ces senteurs particulières, cette ambiance festive; je vous souhaite de retrouver en famille ces instants de joie partagée.

En cette période où les jours sont les plus courts, les guirlandes et les illuminations des rues apportent de la gaieté, la nuit paraît plus douce, les rues plus joyeuses. Sachons mettre dans nos maisons la féerie de Noël. Je remercie tous ceux qui illuminent leur jardin avec l'envie de faire plaisir et de voir le sourire des enfants. Nous devons le temps de ces fêtes de fin d'année vivre des moments de partage en famille, malgré les événements tragiques du moment.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire
Dominique Leclère



Prochaine réunion du Conseil Municipal :
Vendredi 2 février 2024 à 20h30 - Salle du conseil de la Mairie

Vie municipale

Les décisions et réflexions du Conseil Municipal

Dans sa séance du vendredi 15 décembre 2023, le Conseil Municipal a :

- procédé à l'installation du Conseil Municipal suite à l'élection du dimanche 10 décembre 2023,
- fixé à 5 le nombre d'Adjoint(s) au Maire,
- arrêté les montants des indemnités perçues par le Maire et ses Adjoint(s) au titre de leurs fonctions,
- arrêté des délégations confiées par le Conseil Municipal au Maire,
- constitué les commissions municipales,
- procédé à la désignation des élus pour représenter la Commune au sein de certaines institutions,

Recensement de la population



Cette année, Bazancourt réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser.

Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Ensuite, 2 possibilités :

- Se faire recenser en ligne. Plus simple et plus rapide, cette méthode est aussi plus économique pour la commune. Et moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier 2024 ? Contactez la Mairie au 03 26 91 10 00.

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre Commune :** plus la Commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la Commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...**
- 3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs** (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables (APER), la Commune a arrêté des propositions de définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables.

À ce titre, **une consultation publique est organisée jusqu'au 15 janvier 2024** avec la mise à disposition d'un plan en Mairie où les habitants auront la possibilité de consigner leurs observations au sein d'un registre. Ce plan est également disponible sur le site de la Commune : www.bazancourt.fr // Rubrique : **Actualités**.



Aide financière à la mobilité douce

Le dispositif d'aide à la mobilité douce a été reconduit pour 2024. Pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE), l'aide s'élèvera à 25% du montant de la facture avec un plafond de 300 € et pour les vélos « classiques », l'aide s'élèvera à 50% du montant de la facture avec un plafond de 150 €.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ? Il faut :

- Être habitant de Bazancourt,
- Acheter un vélo ou un Vélo à Assistance Électrique (VAE) neuf ou d'occasion auprès d'un professionnel (la facture vous sera demandée),
- Faire votre demande d'aide avant le 31 décembre 2024.

L'aide est limitée à 1 achat par foyer.



Le Conseil Municipal

Le Maire
Dominique LECLÈRE



1^{er} Adjointe
Émilie DEVERRE-DUMAS
Commission
Actions culturelles
et communication



2^{ème} Adjoint
Thierry LEROUX
Commission
Cadre de vie :
voirie, patrimoine
et espaces verts



3^{ème} Adjointe
Sylvie LONGHINI
Commission
Actions sociales, projet
résidence senior avec
services et relation
aux associations



4^{ème} Adjoint
Guy DUHAMEL
Commission
Protocole, cérémonies,
animations et
Conseil Municipal
des Enfants



5^{ème} Adjointe
Céline MANGELINCK
Commission
Finances, économie
locale et jumelage



Jean-Luc JONET



Pascale RENARD



Maud LOUVET



Manuel DA SILVA



Sonia BARRÉ



Alain BOURDAIRE



Bachir DADDA



Grégory THIEBAUD



Gaëlle HÉNOUX



Anne-Sophie ROMAGNY



Romain PARACHE



Isabelle BOURSCHIEDT



Arthur ADNET



Grégory GODBILLOT



Vanessa HESSMANN

Conseillers Supplémentaires

APPEL À CANDIDATURES POUR PARTICIPER AUX COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales permettent d'associer les citoyens aux projets de la commune, de faire appel aux compétences des Couriat(e)s, de favoriser le dialogue avec les élus et de faire vivre la démocratie locale.

Vous souhaitez apporter votre réflexion et participer aux commissions portées par les adjoint(e)s ?

N'hésitez pas à vous inscrire en mairie **jusqu'au lundi 15 janvier 2024** à accueil@bazancourt.fr.

Précisez-nous vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone) ainsi que le(s) thème(s) qui vous intéresse(ent).